

OBJET

N° 51/2018

Budget eau potable  
année 2018.

D.M. n° 1.

L'an deux mille dix-huit, le douze décembre, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Boffres**, sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46  
Nombre de membres présents : 31  
Qui ont pris part au vote : 36 (4 pouvoirs)  
Date de convocation du Comité : 29 novembre 2018

**Présents votants** : MM : Olivier AMRANE (pouvoir Philippe BONNEFOY), Christian ALIBERT, Antoine DE PAMPELONNE, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Daniel GUEZE, Stéphane LAFAGE, Patrick DERIVAZ, Gilbert BOUVIER, Germaine TRACOL (suppléante Gérard GLORIEUX), Daniel BLACHE, Christophe FRACHON, Guy FAURE, Laurent BRUNEL, Michel CIMAZ (pouvoir Michel DELOCHE), Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Éric BOURRY, Michel MOULIN, Gilles BRUN, Stephan CHABOUD, Jean-Marc SITAR, Pierre LUYTON (pouvoir Éliane BLACHE), Fabrice CHIROUZE, Gérard CHAPUIS, Christian AUDEMARD (pouvoir Patrice POMMARET), Yohan BLANCHARD, Marcel FRECHET et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY .

Ainsi fait et délibéré le jour, mois  
et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Christian ALIBERT.



Document transmis à la Sous-  
Préfecture de Tournon

le.....  
publié et notifié

le.....  
ACTE RENDU EXECUTOIRE  
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Christian ALIBERT.

**Absents excusés** : MM : Philippe PONTON Dominique DUPRET Philippe BONNEFOY (pouvoir Olivier AMRANE) Thierry DUFOUR Laurent COURBIS, Michel REYNAUD, Gérard GLORIEUX (suppléante Germaine TRACOL), Michel DELOCHE (pouvoir Michel CIMAZ), Daniel FAYARD, Gilles LEBRE, Michel BRET, Éliane BLACHE (pouvoir Pierre LUYTON) , Hervé COULMONT , Patrice POMMARET (pouvoir Christian AUDEMARD), et Jacques-Henri ROCHE.

Secrétaire de séance : M. Laurent BRUNEL.

**LE RAPPORTEUR** : M. ALIBERT Christian, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Suite à une écriture de régularisation demandée par le trésorier en début d'année il est proposé de modifier les crédits prévus au budget prévisionnel 2018 afin de payer le remboursement d'une échéance d'emprunt de la commune de Saint Jean Chambre.

Pour ce faire, il est proposé de procéder aux inscriptions budgétaires modificatives suivantes :

**DELIBERATION** :

Le comité syndical, après en avoir délibéré, *à l'unanimité*,

**Adopte** la décision modificative n° 1 au budget du service eau portable 2018, comportant les inscriptions budgétaires suivantes.

En section d'investissement:

Chapitre	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
21-Immobilisations corporelles	21531	Réseaux d'adduction d'eau	- 4000 €	
16- Emprunts	1641	Emprunts	+ 4000 €	

REÇU À LA  
SOUS-PREFECTURE  
DE TOURNON SURRHÔNE LE

17 DEC. 2018